

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 425 pris en conseil d'administration, approuvant le plan de lotissement de la partie nord du plateau du Marabout.

n° 425

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
24 avril 1939

Numéro JO  
n° 509 du 30/04/1939

Date du numéro  
30 avril 1939

### VISAS

- Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884
- Vu** le décret du 29 juillet 1924 sur le régime des terres domaniales à la Côte française des Somalis
- Vu** l'arrêté du 8 décembre 1925 fixant les conditions d'application du décret susvisé
- Vu** le plan de lotissement en date du 7 octobre 1901
- Vu** le projet de lotissement homologué en Conseil d'administration le 29 novembre 1937
- Vu** l'arrêté en date du 8 août 1938, approuvé par dépêche ministérielle n° 67 du 19 septembre suivant portant déclassement du domaine public
- Vu** la lettre en date du 8 avril 1939 de M. l'agent général-adjoint de la compagnie de l'Afrique-Orientale à M. le receveur des domaines
- Vu** le plan dressé et signé par MM. le chef du service des travaux publics, le commandant de cercle et le receveur des domaines ; Le Conseil d'administration entendu dans sa séance du 24 avril 1939,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Est approuvé le plan de lotissement de la partie nord du plateau du Marabout.

#### Art. 2

— Le présent arrêté, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistré, publié et communiqué au Journal officiel de la colonie.

**Hubert DESCHAMPS.**